Nutrition à l'école, mode d'emploi

Ce tableau propose quelques points d'attention spécifiques qui peuvent être pris en compte dans le cadre de l'élaboration d'un dispositif d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire. Il s'agit pas d'une approche exhaustive, mais du rappel de quelques pistes classiques qui font déjà l'objet de toute l'attention d'une large part des acteurs.

Des points d'attention	Des questions
La mission de l'école	• Comment le dispositif d'éducation nutritionnelle prend-il en compte la spécificité de l'école en particulier en ce qui concerne l'articulation éducation familiale et éducation scolaire ? • Quelles précautions sont prises pour que ce qui est développé dans les séquences éducatives fasse bien référence au « vivre ensemble » ? • Comment prend-il en compte les questions éthiques posées par l'intervention éducative ?
Les finalités de l'éducation scolaire	• Comment le dispositif articule-t-il la finalité de l'éducation scolaire (émancipation de la personne, éducation du citoyen) avec les objectifs de santé publique ? • Comment la capacité à choisir de façon libre et responsable est-elle développée par le dispositif ?
La prise en compte de différents aspects de l'éducation nutritionnelle	• Comment le dispositif articule-t-il les trois pôles que sont le développement : - des connaissances et compétences relatives à la nutrition, - des compétences personnelles (connaissance de soi, confiance en soi, autonomie, respect d'autrui, capacité à choisir, etc.) ; - des connaissances quant aux dimensions sociales de la nutrition et des compétences nécessaires à la mise à distance critique des stéréotypes ou des médias ?
La dynamique collective de l'établissement	• Comment le dispositif entre-t-il en résonance avec les programmes scolaires, la dynamique de l'établissement, comment s'insère-t-il dans le travail collectif déjà existant plutôt que comme un élément « supplémentaire » ? • Comment l'organisation du cadre de vie à l'école et des activités éducative sont-elles prises en compte dans une perspective de promotion de la santé ? • Comment est-il contractualisé : projet d'école, d'établissement, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ?
La contribution des divers partenaires	• Comment le dispositif articule-t-il l'intervention des divers partenaires qu'ils soient internes ou externes à l'établissement ? • Quelle place est-elle réellement faite aux enseignants qui constituent la plus grande part des forces de l'établissement ? • Comment le projet se distancie-t-il d'une vision essentiellement biomédicale pour aborder d'autres aspects susceptibles d'être pris en charge par les enseignants ? • Quelle place est-elle réellement faite aux personnels d'encadrement, administratifs, de service, de restauration, d'accueil, de vie scolaire, de santé et sociaux ? • Comment la question de la cohérence et de la continuité est-elle traitée ? Et ce, y compris entre premier et second degré ?
La formation et l'accompagnement	• Commment les acteurs sont-ils formés et accompagnés ? • Qui assure la fonction de conseil technique, de soutien, d'expertise ?